

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
2018



artscenes46@yahoo.fr, tél : 05 81 48 01 62

Saint-Céré, le 30 mars 2018

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale de notre association qui se tiendra **le vendredi 20 avril 2018 à 18H à Cornac** (46130), salle polyvalente. Cette assemblée participative permettra aux élus, techniciens, équipes et adhérents d'échanger des propositions de projets structurants et « d'essaimer » les actions éducatives et culturelles de notre association sur un plus large territoire. L'ordre du jour sera le suivant :

-18 H Rapport moral du Président de l'association et bilan financier synthétique du cabinet comptable.

18 H 20 Participation de tous à un tour de tables thématiques. Trois groupes tirés au sort passeront sur les 3 thèmes suivants durant 20 minutes à chaque table :

- Educatif et Social : quelle pédagogie et savoirs faire l'association peut-elle essaimer sur le nord du département et jusqu'au niveau régional ?
- Expérimentations pour les adolescents : Quels projets de mobilités (Erasmus +) et projets de société portés par les jeunes peuvent être mutualisés sur le territoire ?
- Espace de Vie Sociale (ou animation locale) : Entre valorisation des projets des jeunes et participation des habitants, comment les projets s'inscrivent au cœur de la Convention Territoriale Globale de service aux familles et dans le projet culturel de Cauvaldor ?
Une conclusion sera faite par nos « rapporteurs » pour l'ensemble des membres de l'assemblée.
- Nous procéderons à l'élection des membres du Conseil d'Administration.

19 H 30 Echanges, pot de l'amitié et repas partagé. La soirée se poursuit par une animation d'improvisation.

Les membres qui souhaitent présenter leur candidature doivent se manifester dès maintenant, les jeunes peuvent entrer au conseil d'administration à partir de 15 ans.

Tout adhérent a la possibilité de consulter les documents d'informations (CR de CA et d'AG, règlement intérieur, Statuts, projets éducatifs et pédagogiques, projets artistiques et culturels, organigramme et budgets prévisionnels)... ceux-ci sont à votre disposition au bureau de notre association, au premier étage du Lieu Commun, 18 Place de l'Eglise à Saint-Céré. Par ailleurs, nous vous rappelons que si vous êtes dans l'impossibilité de participer à cette Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de votre administration.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations les meilleures.